

L' ACTIVITE DE LA SOCIETE HELLENIQUE DE CRIMINOLOGIE EN 1988

Télémaque Sérassis

15 Janvier & 12 février **“Le projet d' amendement du code pénitentiaire”**

A l'occasion du projet du nouveau code pénitentiaire deux tables rondes furent organisées en coopération avec la Société Hellénique de Droit Pénal. Les rapporteurs étaient M. Stergios ALEXIADIS (*Professeur de Criminologie à la Faculté de Droit de l' Université de Thessaloniki*), M. Christos BAKAS (*Professeur associé de Droit Pénal à la Faculté de Droit de l' Université d' Athènes*), M. Theodoros Lafazanos (*Conseiller Athènes*), M. Theodoros Lafazanos (*Conseiller à la Cour d' Appel*) et M. Dimitris EVANGELATOS (*Avocat*). Le nouveau projet fut comparé avec le code pénitentiaire en vigueur et avec les textes internationaux comme les Règles Minima des Nations Unies et le Conseil de l' Europe, ainsi qu' avec les dispositions de la Constitution, du code pénal et du code de procédure pénale. Les rapporteurs ont suggéré la nécessité de reconsidérer le projet avant sa déposition au Parlement, et les deux Sociétés ont fait une proposition y relative au Ministère de la Justice. Les rapports ont été publiés dans un volume spécial.

25 février **“La victime comme facteur de progrès en criminologie”**

Conférence de M. Guy HOUCHON (*Professeur de Criminologie à la Faculté de Droit de l' Université Catholique de Louvain*) sur la place de la victime dans la théorie criminologique. Quatre types de victimes, historiquement déterminés, furent proposés, ainsi que les possibilités d' étendre l'objet de criminologie à travers l' étude de la victime.

30 mars **“La participation du public à la politique criminelle”**

Conférence de Mme. Aglaia TSITSOURA (*Chef de la Division des Affaires Criminelles du Conseil de l'Europe*) sur les formes diverses de la participation du public à la formation et l' application de la politique criminelle et les initiatives et recommandations relatives du Conseil de l' Europe.

5 mai **“Le problème criminel: approches théoriques et conséquences pratiques”**

Conférence de M. Dimitri KALOGEROPOULOS (*Directeur de Recherche au Centre National de Recherche Scientifique, Paris et professeur de Criminologie à la Faculté de Droit de l'Université de Bruxelles*) sur un modèle théorique du crime et du criminel, qui incorpore la Criminologie, la Sociologie du Droit et la Sociologie du Crime. Le concept de la division du travail social fut proposé comme un instrument méthodologique pour l'étude du criminel et des institutions responsables pour la gestion de la question criminelle.

16 mai **“Terrorisme: aspects criminologiques et psychanalytiques”**

Table ronde sur ^{le} phénomène de terrorisme avec rapports de M. Télémaque SERASSIS (*Criminologue, Assistand au Département de Sociologie de l'Ecole de Sciences Politiques “Panteios”*) et Mme. Myrto MELEAGROU (*Psychanalyste à l'Hôpital “Tavistock”, Londres*), La législation anti-terroriste fut examinée au regard des intérêts politiques et des droits de l'homme. Au niveau individuel, les caractéristiques de la personnalité des anciens terroristes furent présentées.

19 mai **“La Politique criminelle et les droits de l'homme en Europe”**

Conférence (organisée en coopération avec la Fondation pour les Droits de l'Homme “Marangopoulos”) de Mme. Mireille DELMAS-MARTY (*Professeur de Criminologie et Droit Pénal à l'Université de Paris-Sud*) sur la relation entre les mesures pénales et la protection des droits de l'homme en Europe, particulièrement par rapport aux dispositions de la Convention Européenne et la Jurisprudence de la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

19 décembre **“Cesare Beccaria: le 250e anniversaire de sa naissance”**

Conférence de M. Nestor KOURAKIS (*Professeur associé de Criminologie à la Faculté de Droit de l'Université d'Athènes*) sur la vie et l'oeuvre de Cesare Beccaria et, particulièrement, sur l'influence de son livre “*Dei Delitti e delle Pene*” (Des délits et des peines) à la Criminologie et la politique criminelle.